

# L'école franche, par-dessus les trafics

Chronologie de l'établissement de l'école franche — par-dessus les trafics à ruiner.

## Voyons-nous dans cette définition<sup>1</sup> quelque chose d'inexact ?

Bilan de recherche en pédagogie de la science mécanique, et vecteur sociotechnique du droit

Si tout est exact, alors, il faut la donner aux élèves, pour leur permettre de savoir d'où<sup>2</sup> nous venons, par notre histoire, et où ils vont, par leurs études, et leurs relations avec les autres. A défaut de la leur donner, rien n'est clair<sup>3</sup>, ni de la démarche de construction, ni la démarche de recherche, et la collusion de cette omission et cette confusion profite directement aux malfaiteurs, du crime intellectuel, en Charybde — par le phénomène de grande collusion entre milieux politique — au crime de sang, en Scylla, par le phénomène de méta-collusion entre groupes culturels.

A cela, je n'ai rien à rajouter ni à retrancher.

Fait à Mougins, le 10 décembre 2017

## Note sur la dignité

Et pourtant, comme tout le monde, je vois très mal, a priori, que cette définition serait de nature à faciliter l'arrestation de malfaiteurs en bande organisée qui ont infiltré l'Eglise et l'école au point de se constituer en académie (1634), puis en Institut (1795) et en gouverneemnt (1948).

Je sais en effet que lesdits malfaiteurs sont très intelligents. Il ne leur manque qu'un peu de cœur — entièrement déplacé par la maladie dont ils souffrent, et même un peu plus d'intelligence — systématiquement refoulée au profit de leur commerce indigne.

Cependant, je sais aussi, a posteriori, que si des gens plus intelligents ou plus jeunes que moi réussissent un jour à libérer le monde de la dictature criminelle de ces malfaiteurs, leur performance passerait aussi par le nœud gordien de relations humaines créatives, où elle ne peut, conformément à l'esprit de conquête (ressource N° 14), faire l'économie de considérer cette définition.

---

<sup>1</sup> Référence au fil conducteur de la recherche des « lois de l'équilibre et du mouvement » de tout ou partie d'un système mécanique — des « hypothèses de la statique » sur les matériaux, à la considération de leur comportement effectif sous l'effet d'une « action mécanique extérieure » à ce système, et « leur application à la construction de machines » par la connaissance de la cohésion de la matière à la section dangereuse de chacun de ses composants, vu comme une poutre.

<sup>2</sup> Chronologie de l'école franche — héliocentrisme de Copernic (1492) et Réforme (1517) de Luther, autorisant l'accès au repère (1960) et au vecteur directeur (1976) du **droit galiléen**, à la mécanique générale (1687) de Newton, et à la mécanique appliquée et ses **critères** — de la résistance (1842) à la traction et à la fatigue, étudiés par August Wöhler, à la performance des formes quadratiques (1850), d'Eisenstein (1850) et Poincaré (1878), et **méthodes** — du vecteur (1847) de Grassmann, au torseur mécanique (1860) de Plücker, corroboré par Jean-Claude Martin (1976), professeur de mécanique à l'ENISE (école nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne, et revendiqué (2017) au titre de l'ingénierie.

<sup>3</sup> Trop souvent — parce qu'on ne les aidait jamais suffisamment à prendre conscience du modèle éducatif mécaniste, l'élève ne découvrait l'intérêt de la démarche de l'ingénieur qu'en arrivant dans les classes supérieures ; le professeur de mécanique n'avertissait pas suffisamment l'élève du danger de la pensée spéculative, dangereusement élevé en statique au rang de « principe » — des actions dites mutuelles, et la société s'étonnait — nous y sommes encore — que l'éducation ne joue plus son rôle de garde-fou.

## Erratum

m1, 17.12.2017, 1795 au lieu de 1895 (création de l'Institut de France par constitution, 22.08.1795)